

# Choisir un service de remorquage ou de mécanique fiable

La plupart des entreprises ne chercheront pas à vous arnaquer, mais voici comment cerner celles qui pourraient tenter de le faire.



## 1 Avant de vous faire remorquer :

Utilisez l'appli mobile TD Assurance, visitez le site MonAssurance ou appelez-nous au 1-888-773-7022 pour obtenir de l'aide.

Vérifiez si votre police comprend l'assistance routière.

Méfiez-vous des comportements suspects et demandez une évaluation avant de procéder.

## 2 Vous êtes aux commandes :

Voici quelques conseils pour choisir un service de remorquage fiable.



Demandez de voir un permis de remorquage valide.



Conservez tous les documents, y compris le formulaire de consentement de remorquage.



Obtenez une évaluation détaillée de chaque fournisseur.



## 3 Posez des questions avant d'agir :

Voici des questions qui pourraient vous aider à trancher.



- Combien coûtera le remorquage?
- Depuis combien de temps êtes-vous dans les affaires?
- Quelle est votre politique de paiement?
- Me remettez-vous un contrat écrit?
- Quelles sont vos garanties?

## 4 Méfiez-vous des scénarios courants suivants :



Installation de pièces usagées facturées au prix de neuves



Facturation de frais d'entreposage excessifs



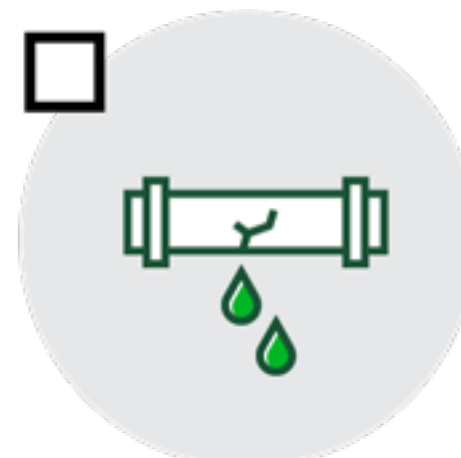
Facture plus salée que le montant convenu



Problème plus complexe que prévu



Vidange inutile de liquides



Fuite de moteur potentielle

## 5 Obtenez l'aide qu'il vous faut :



- Utilisez le localisateur dans l'appli mobile TD Assurance pour trouver un Centre auto TD Assurance ou un atelier de réparation privilégié près de chez vous.
- Obtenez une recommandation d'une personne de confiance.
- Consultez les notes et les évaluations en ligne.

## 6 Connaissez vos droits :

- Vous êtes protégés en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur*.
- Vous avez le droit de refuser qu'on vous remorque, peu importe la raison.
- Demandez de voir un permis de remorquage valide.
- Les ateliers de réparation doivent vous remettre une évaluation écrite ou indiquer le montant maximal des réparations avant de les entreprendre.
- Le montant facturé ne peut pas excéder de plus de 10% le montant indiqué dans l'évaluation.
- S'ils facturent l'évaluation, les ateliers de réparation doivent vous en aviser avant de procéder.



### Une assistance routière sur laquelle vous pouvez compter :

Si vous avez des questions ou croyez avoir été arnaqué, communiquez avec nous. Vous pouvez nous joindre au moyen de l'appli mobile TD Assurance ou du site MonAssurance, ou en nous appelant au 1-888-773-7022. Un conseiller attiré vous guidera à chaque étape de votre expérience de réclamation. Vous aurez ainsi la certitude de pouvoir reprendre la route sans délai.

